

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2019

---

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° CL66

présenté par

Mme Bessot Ballot, Mme Hérin, Mme Brulebois, M. Sommer, M. Besson-Moreau, M. Vignal,  
Mme Gipson, Mme Gaillot, M. Testé, Mme Toutut-Picard, M. Blanchet, M. Bouyx et  
Mme Bureau-Bonnard

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, après le mot :

« sexe »,

insérer les mots :

« , de l'apparence physique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La lutte contre la haine sur internet vise à sanctionner les comportements relevant de l'incivisme et de l'injure haineuse.

**Aussi, l'injure haineuse basée sur l'apparence physique reste encore un sujet majeur.**

Cet amendement propose donc **d'étendre à l'apparence physique les injures ou violences entraînant une sanction**, dans l'objectif de voir disparaître ce type de comportement.